



**MAISON DU JEUNE CITOYEN
FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES ET ATELIERS
ANNEE 2020/2021**



Inscription : NOM de l'enfant : PRENOM :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Autorise la diffusion de l'image et de la voix | <input type="checkbox"/> N'autorise pas la diffusion de l'image et de la voix |
| <input type="checkbox"/> Autorise mon enfant à rentrer seul de l'activité | <input type="checkbox"/> N'autorise pas mon enfant à rentrer seul de l'activité |

Temps libre après l'école et le mercredi

Pour les 6-11 ans

INSCRIPTION TRIMESTRIELLE PAYANTE

Du lundi 4 janvier au vendredi 23 avril 2021

Merci de
cocher la ou
les
inscriptions

Lundi	16H30 à 18H	Echecs	
		Escrime *	

*Les enfants sont à chercher à 18H à la Cour Elmia –
31a rue Principale Schiltigheim

Mardi	16H30 à 18H	Récré artistique	
		Energie kids	
	17H00 à 18H	Escalade *	

*Les enfants sont à déposer et à chercher au gymnase
Nelson Mandela rue du Marais Schiltigheim

Mercredi	8H30 à 10H	Multi-activités	
	10H à 12H	J'explore le monde	
	10H à 11H	Graines de journalistes	
	11H à 12H	Natation *	
	14H à 16H	Regard photo	
		Esprit nature	
	14H30 à 15H45	Roller débutants	
	15H45 à 17H	Roller confirmés	
	16H à 18H	Multi-activités	

*Les enfants sont à déposer et à chercher au Centre
Nautique de Schiltigheim – 9 rue de Turenne

Jeudi	De 16H30 à 18H	Tennis	
-------	----------------	--------	--

Vendredi	De 17H à 18H	Danse *	
----------	--------------	---------	--

*Les enfants sont à déposer et à chercher au gymnase
Nelson Mandela rue du Marais Schiltigheim

Les ateliers « Citoyen dans ma ville »

Pour les 10-15 ans

INSCRIPTION ANNUELLE GRATUITE (se renseigner pour toute inscription en cours d'année)

Mercredi	10H30 à 12H	Le café des enfants 10-13 ans	
	15H à 18H	Les 3 premiers mercredis du mois Radio Schillick'Quoi!? 11-15 ans	

INFORMATIONS PRATIQUES / REGLEMENT INTERIEUR

Pour s'inscrire :

Aucun dossier incomplet ne sera accepté (cf. liste des documents requis sur le programme)

Seuls les parents à jour dans leur paiement peuvent procéder à une inscription.

Aucune inscription n'est possible par mail ou par téléphone.

Les inscriptions ont lieux :

- Pour les activités du Temps libre : chaque trimestre.
- Pour les ateliers « Citoyen dans ma ville » : se renseigner
- Pour le « multi-activités » : uniquement pour les enfants inscrits à une activité du mercredi, le matin ou l'après-midi.

Condition d'âge des enfants

Peuvent s'inscrire à notre programme les enfants inscrits à l'école élémentaire en **2020/2021** et jusqu'à leur 15ème anniversaire.

Concernant les tarifs : ils varient selon le quotient familial.

Quotient familial	Tarif forfaitaire trimestriel pour une activité	Tarif forfaitaire pour une activité + multi activités (du matin ou de l'après-midi) <i>le mercredi uniquement</i>
< 500 €	15,00 €	23,00 €
de 500 € à 1000 €	15,00 €	23,00 €
de 1000 € à 1500 €	18,00 €	30,00 €
de 1500 € à 2000 €	19,00 €	31,50 €
> 2000 €	20,00 €	33,00 €
HORS COMMUNE	40,00 €	66,00 €

Pour les habitants de Schiltigheim : réduction de 10% sur la facture globale à partir du 2ème enfant.

Concernant la facturation.

Elle est forfaitaire et trimestrielle.

Une fois l'inscription faite, tout trimestre est dû.

- Une activité ne peut démarrer que si le quota minimum d'inscrits en début de trimestre est atteint. Dans le cas contraire, elle est annulée pour le trimestre.
- En cas d'absence d'un intervenant en cours du trimestre, une solution de remplacement est toujours recherchée. Toutefois, si ce n'est pas possible, aucune déduction ne peut s'appliquer au tarif forfaitaire trimestriel.
- Les inscriptions ne peuvent être ni modifiées ni annulées sauf sur présentation d'un justificatif (ex. certificat médical) à produire avant la date de démarrage de l'activité. En cours de trimestre, aucune déduction ne peut s'appliquer au tarif forfaitaire trimestriel.

Concernant les retards / absences.

Afin d'assurer le bon déroulement de nos activités, nous vous remercions d'être ponctuels et de prévenir la Maison du jeune citoyen par téléphone 03 88 83 84 80 ou par mail : mjcs@ville-schiltigheim.fr en cas de retard ou d'absence.

Concernant la prise en charge des enfants.

Les enfants sont accueillis **10 min. max.** avant le démarrage de l'activité et doivent être cherchés à la fin de l'activité sauf s'ils ont l'autorisation de rentrer seuls, ou s'ils sont inscrits au multi-activités du mercredi soir.

En dehors de ces horaires, l'enfant n'est plus sous la responsabilité de la Maison du jeune citoyen.

Concernant les tenues

Pour les activités artistiques et les multi-activités

>> Prévoir un vieux t-shirt ou un tablier

Pour les activités nature

>> Prévoir une tenue extérieure et des chaussures de marche

Pour les activités sportives

>> Prévoir une tenue sportive adaptée (survêtement, short, maillot de bain, etc...), des chaussures adaptées et une gourde avec une boisson fraîche. Equipement spécifique pour le roller : rollers, casque, protections.

Pour des raisons de sécurité, un enfant non équipé ne pourra participer à l'activité.

Je, soussigné(e),, reconnais avoir pris connaissance du présent règlement intérieur. Fait à le :

Signature du représentant :